



Mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'Eau (2000/60/CE)

Projet de plans de gestion des Districts hydrographiques
en Wallonie
Document d'accompagnement n°2 :
Fiche explicative de la mesure
1547

Direction Générale opérationnelle
"Agriculture, Ressources naturelles & Environnement"



Thème(s) : Zones protégées

Sous-thème(s) : Zones Natura 2000

Mesures de base pour Natura2000

1. Libellé de la mesure

Natura 2000 : Mesures de bases générales applicables aux sites Natura 2000.

2. Explicatif du libellé

Cette mesure-mère regroupe les différentes mesures générales applicables aux sites Natura2000 :

- Protection des habitats d'intérêts communautaires en bordure de cours d'eau (1550)
- Interdiction des résineux en bordure de cours d'eau (1560)
- Interdiction des zoocides et fongicides (1570)
- Interdiction des pesticides en bordure d'eau de surface (1580)
- Interdiction des herbicides sur les HIC en milieu ouvert (1590)
- Interdiction de labour en bordure de cours d'eau (1600)
- Interdiction d'épandage d'engrais en bordure de cours d'eau (1610)

Pour plus de détails, voir les fiches de ces mesures

3. But(s) de la mesure et arguments qualitatifs supportant la mesure

Protéger les habitats et espèces d'Intérêt communautaire.